

et allemandes. Ses travaux touchent surtout aux études littéraires, économiques et philosophiques. Entre autres essais, il a publié "Les idées sur la politique sociale en Allemagne," "Le roman politique en Allemagne," "L'apothéose de Schiller en Allemagne," "La critique musicale en Allemagne," "Les prétentions de l'Allemagne sur l'Alsace et la Lorraine," "Les asiles de la misère à Berlin," "Un projet de traité de commerce avec le Zollverein," "La poésie en Autriche, Lenau, sa vie, ses œuvres," "Le mouvement de l'Allemagne vers l'unité," "Le Nationalverein," "Le traité de commerce entre la France et le Zollverein," "La philosophie naturelle en Allemagne," "Uhland, sa vie, ses œuvres," "L'économie politique en Allemagne," "List, sa vie, ses œuvres, son influence," "La peinture en Allemagne: Pécole de Munich," "La philosophie naturelle en Allemagne: Kraft und Stoff," "La pédagogie et l'enseignement secondaire en Allemagne," "L'empire germanique dans le moyen âge: études sur Othon I, Othon II et Othon III," "Les mœurs judiciaires et les crimes en Amérique," etc., etc.

Si l'Allemagne a pris une si large part dans la vie littéraire de M. Lefavre, le Canada français n'a pas été oublié. En 1877 il publiait dans le *Correspondant* une étude intitulée: "La France canadienne, la question religieuse et les races française et anglo-saxonne"; et plus tard il donnait à Versailles une conférence vivement applaudie sur les littérateurs canadiens-français. A part du cours de littérature allemande donné à l'Université-Laval, M. Lefavre a lu devant le public de Québec deux curieuses études sur l'état social et politique de l'Allemagne et de l'Autriche, intitulées respectivement "Grünevald" et "Stratswitch." Il s'est aussi essayé dans la littérature légère et a signé deux nouvelles pleines d'esprit et de fines observations: "Abondance de biens nuit" et "Les électroptères: vision d'un spirite." En ce moment le *Correspondant* publie de la même plume un travail en plusieurs articles, sur les poètes américains.

M. Lefavre est chevalier des ordres de la Légion d'Honneur, de François-Joseph d'Autriche et de la Couronne royale de Prusse.

Grand, moustache blonde, regard ferme, portant haut la tête, d'une humeur enjouée, d'une grande érudition, le consul général de France au Canada est d'abord facile et prouve à qui l'approche que chez lui le cœur vaut l'esprit.

La carrière du représentant de la France au Canada se résume dans le vieil axiome français que l'habitait de la province de Québec connaît si bien et qu'il mot tous les jours en pratique:

"Fais le bien: tu ne douteras per-sonne."

L'EXECUTION DE DEUX NIHILISTES

(Voir gravure)

L'exécution des deux criminels d'Etat, Kviatkovsky et Presniakoff, a eu lieu le 16 novembre, à 8 heures du matin, à la forteresse Petropavlovsky, dans le ravelin de Saint-Jean, après les formalités d'usage. Les deux criminels ont été pendus côte à côte, à la même solive.

Le public ignorait l'heure et le lieu de l'exécution, aussi y eut-il peu de monde.

A huit heures moins un quart apparut la charrette qui transportait les condamnés. Kviatkovsky paraissait abattu, tandis que Presniakoff souriait en lui parlant et semblait vouloir relever son courage.

Après la lecture de la sentence, le bourreau s'approcha du gentilhomme Kviatkovsky, et, en signe de dégradation, il lui brisa une épée au-dessus de la tête.

On permit ensuite aux condamnés de prendre congé l'un de l'autre, et ils s'embrassèrent. A huit heures cinquante-cinq, justice était faite.

SANS AUCUN DOUTE. Afin qu'il n'y ait point d'erreurs nous tenons à faire savoir que la place du bon marché, pour chapoux et fourrures: c'est chez Dubuc, Desautels & Co, 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

LA DISCUSSION SUR LE "PACIFIQUE CANADIEN"

Réflexions d'un député canadien, après le Jour de l'An

Les derniers jours de l'an dernier
Nous ont tous vus aux prises.
Il fallait affirmer, nier,
Injurier, calomnier.

Nouvel an, nouvelles surprises:
Du *Pacifique Canadien*
On parle toujours bel et bien.
Je ne vois rien de pacifique

En tout cela,
Mais un excellent spécifique
Pour brouiller les meilleurs amis,
Et créer autant d'ennemis.
Entendons-nous, que ça finisse,
Ou nous aurons tous la jaunisse.
Quand, trop tard, cela finira!
Par un sentiment pacifique,
Hier je songeais à cela....
Et puis, voilà!

Pour traduction conforme,

E. BLAIN SAINT-AUBIN.

Ottawa, 8 janvier 1881.

ÇA ET LÀ

M. de Molinari a eu un mot malheureux quand il a dit qu'il y avait dans la province de Québec un parti qui essayait, sans grand succès, d'y acclimater les doctrines du *Syllabus*. Tous nous acceptons ici le *Syllabus* tel qu'il est compris et interprété à Rome.

* *

M. de Molinari raconte dans les journaux de Paris ses impressions de voyage et fait une étude approfondie de l'état moral et matériel du Canada, des progrès et de l'avenir de la province de Québec. On lit dans l'un de ses derniers écrits:

Comme tous les pays constitutionnels et parlementaires, le Canada a l'avantage de posséder des partis politiques. Il y a un parti conservateur et un parti libéral. Il y a aussi dans la province de Québec un "parti programmatiste" qui essaie, sans grand succès, d'y acclimater les doctrines du *Syllabus*. Mais les radicaux, les socialistes, les communistes et autres collectivistes sont encore à naître, et, malgré des efforts consciencieux, il m'a été jusqu'à présent impossible de saisir la différence qui sépare les deux partis dominants. Je n'ai pas rencontré un libéral qui ne se dise libéral. Comment se fait-il que des hommes si parfaitement d'accord sur les principes soient partagés en deux camps et se disputent avec acharnement le terrain électoral, en s'accusant mutuellement des forfaits les plus noirs? J'ai trouvé l'explication de ce phénomène singulier dans un livre qui semble, au premier abord, n'avoir rien de commun avec l'histoire politique du Canada, je veux parler du *Livre du Compagnonnage* de M. Agricol Perdiguier. L'auteur raconte que les deux grandes Sociétés des *Enfants de maître Jacques* et des *Enfants de Solomon*, qui se disputaient jadis le marché du travail, avaient coutume de s'accuser réciproquement du meurtre d'Hiram, l'architecte du temple de Jérusalem, et qu'elles se livraient depuis les temps les plus reculés à une lutte acharnée pour venger la mort de ce malheureux architecte. Seulement l'auteur ajoute que les vainqueurs demeurent maîtres du marché, ne manquaient pas d'en exclure rigoureusement leurs adversaires, car il répugnait naturellement de travailler côte à côte avec les descendants des meurtriers d'Hiram. En réalité, l'objectif des partis politiques, au Canada aussi bien qu'aux États-Unis et peut-être ailleurs, c'est la possession du marché, c'est-à-dire des places, des influences, des bénéfices directs ou indirects, moraux ou immoraux que procure la gestion des affaires publiques. Mais cet objectif manque un peu de noblesse, et voilà pourquoi on s'accuse mutuellement du meurtre d'Hiram.

* *

Nous sommes heureux de voir que M. le juge Papineau a donné raison à M. le sénateur Trudel, contre sa femme. M. Trudel, comme nous l'avons écrit dans

L'OPINION PUBLIQUE, a des idées trop absolues, il croit même ce que M. Tarte enseigne, mais c'est un honnête homme, un bon citoyen, un catholique sincère.

M. Tarte, oubliant sans doute que l'hon. juge Papineau était libéral, fait son éloge; il lui fera payer cela une autre fois si jamais le savant juge est appelé à rendre un jugement qui ne plaira pas au fougueux journaliste dans une contestation d'élection pour influence indue.

M. le juge Papineau a su condamner, dans des termes pleins de sagesse et de modération, les exagérations religieuses commises de part et d'autre.

On sait que M. Trudel avait formulé ce qu'il désirait de son épouse dans un programme, composé d'une trentaine d'articles, et que, dans ce document, il était question d'une statue du Sacré Cœur que M. Trudel voulait placer dans un endroit convenable de sa maison. M. le juge Papineau trouve ce document trop long, trop munitieux, *puéril* même, mais il ajoute:

On a cherché à ridiculiser le goût du défendeur pour cette statue et sa dévotion au cœur de Jésus. Certes, si quel'un voulait ridiculiser un Américain et même un Canadien, de ce qu'il garderait respectueusement dans sa maison, voire même dans son salon, une statue en pied et de grandeur naturelle de Washington, et de ce qu'il exprimerait extérieurement son admiration pour ce grand homme, en présence de sa statue, cet Américain ou ce Canadien hausserait les épaules.

Nous appelons maintenant l'attention de nos lecteurs sur ce que le savant juge dit de ceux qui se permettent de porter des jugements si téméraires à propos de tout et de rien sur les sentiments religieux de leur prochain:

Dans la chaleur de la plaidoirie il a été question de l'apostasie de l'avocat de la demanderesse et de la religiosité et même de l'hypocrisie du défendeur. Je ne suis pas appelé ici à juger des croyances et des pratiques religieuses, et je laisserai à chacun le soin d'agir selon les dictées de sa conscience sans trop s'occuper de critiquer la conduite des autres.

Les jugements de Dieu sont si différents des jugements des hommes que sur ces matières, nous devons attendre patiemment qu'il prononce le sien. Quel est l'homme qui, parmi les disciples de Jésus, aurait voulu, deux jours avant la mort de son maître, changer ses chances de salut contre celles d'un des larrons destinés à mourir à ses côtés? Cependant l'un de ces larrons a précédé tous les disciples et même les apôtres fidèles dans le royaume qui leur était promis. Quand on voit encore le Bon Pasteur laisser les 99 brebis fidèles pour rechercher la brebis égarée et la traiter avec plus de sollicitude apparente que les brebis fidèles, qui ne serait tenté de préférer le sort de la brebis égarée? N'est-ce pas le sentiment qui semble avoir arraché la plainte de l'enfant prodigue, quand il voyait son père réserver toutes les marques de sa tendresse pour celui qui s'était le plus éloigné de son devoir? Tel qui nous paraît aujourd'hui bien méchant, sera peut-être bien au-dessus de nous demain.

La cour ne connaît la religion de M. Doutrou que par la profession publique qu'il en a faite à l'audience, et je n'ai au-une doute qu'elle rencontrera l'approbation pleine et entière des plus exigeants; car il a dit que sa religion est celle de la charité. La charité embrasse l'amour de Dieu et l'amour du prochain, qui sont au fond l'abîme de toute loi, de toute la religion chrétienne. Quant au défendeur, il a droit comme tout autre à ce que sa conduite soit considérée comme sincère, jusqu'à preuve du contraire. Les parties étant d'accord sur le fonds de leurs croyances, laissons-les pratiquer du mieux qu'elles pourront sans nous arroger le droit de les juger sur des matières qui, bien heureusement, ne sont pas soumises à notre juridiction, et passons aux autres points du litige.

* *

M. Claudio Jannet a fait au Cercle catholique du Luxembourg une admirable conférence sur la "France canadienne" et la grande fête du 24 juin 1880.

M. Fabre fait l'éloge le plus flatteur de cette conférence:

La conférence faite, dit-il, par M. Claudio Jannet au Cercle catholique du Luxembourg, sur la *France canadienne, souvenir des fêtes nationales de Québec du 24 juin 1880*, était inspirée par un tout autre ordre d'idées. Ils ne s'agissait plus ici de convaincre des gens qui ne raisonnent pas en dehors des chiffres, dont l'esprit est ouvert, mais le cœur sec; il fallait toucher, par l'évocation d'une France différente de celle que nous voyons se débattre sous nos yeux dans les trances d'une transformation longue et pénible, des âmes généreuses et sympathiques que remplit le regret du passé, et aussi la crainte

de l'avenir. C'est un coin tranquille et recueilli de Paris, loin des boulevards et de la Bourse, que ce Cercle du Luxembourg, asile ouvert à la jeunesse studieuse et chrétienne. On ne s'y aperçoit des agitations extérieures que par les plaintes touchantes qu'elles y excitent. Un regard jeté sur l'auditoire composé d'hommes graves, de dames à l'air noble, de jeunes gens réfléchis vous apprend de suite combien vous êtes loin de la foule turbulente et à l'abri des doctrines révolutionnaires.

Je n'ai pas à vous faire l'éloge du talent de M. Claudio Jannet, talent si élevé, si pur et en même temps si bien nourri des plus fortes études. Il est impossible de s'exprimer avec plus d'abondance et d'élévation à la fois, avec plus d'élévation et de chaleur. C'est un discours très éloquent, un véritable éloge du Canada français au point de vue patriotique et catholique, que M. Jannet a prononcé devant cet auditoire si sympathique qui applaudissait à chaque instant, et ses beaux mouvements d'éloquence, et les traits de notre histoire qu'il lui rappelait en un langage si émouvant. L'observation proprement dite, la critique ne devaient pas trouver place dans un pareil cadre. L'orateur n'a dit que de bien de nous, trop de bien peut-être à ce qu'il semblait à ma modestie patriotique et si l'on s'en tient à la rigueur des faits. Il a chanté nos gloires comme un poète, il a couvert nos faiblesses, bien pardonnables du reste, comme un tendre et fidèle ami. Dans ce coin de la société française de toutes parts ébranlée par la tourmente des idées modernes, on éprouve le besoin de retrouver quelque part l'image du monde disparu, de ce monde ancien que le progrès dans son brutal élan ne respecte pas assez, qu'il ne pourrait conserver intact, le voudrait-il.

* *

Quoique M. de Molinari soit un libéral avancé il est assez juste cependant pour reconnaître les services rendus au pays par le clergé, surtout relativement à la colonisation. On lit dans une de ses dernières lettres:

Le clergé a mis son influence toute puissante au service de la colonisation.—Emparez vous de la terre! tel est le mot d'ordre que les évêques ont donné dans leurs vieilles paroisses, et ils ont trouvé dans le clergé inférieur des auxiliaires ardents à faire fructifier cette bonne parole. J'ai rencontré dans la paroisse de Saint-Jérôme un curé colonisateur qui est bien certainement une des physionomies les plus originales et une des têtes les plus intelligentes que j'aie vues. Ce gros homme réjoui, à la répartie prompte, a créé à lui seul une dizaine de paroisses et établi un millier d'habitants. Il a obtenu un embranchement de chemin de fer pour sa paroisse, et il s'est fait l'apôtre spécial des routes de colonisation et des gisements métallurgiques. Toujours en mouvement avec des plans et des échantillons dans les poches d'une soutane qu'il oublie de renouveler, la tête couverte d'une énorme casquette de loutre, le curé Labelle—c'est un non qui mérite d'être tenu—lutte victorieusement contre l'inertie des bureaux et la routine des habitants. Ses sermons et ses "mots" en faveur des chemins de fer sont célèbres dans toute la province. Comme un de ses paroissiens lui faisait remarquer qu'on n'a pas besoin de chemins de fer pour aller en paradis:—C'est bien vrai, lui répondit le curé de sa grosse voix, mais savez-vous ce que saint Pierre dira à ceux qui arriveront en charrette? Il leur dira "Vous êtes des imbéciles!"—Cette verte éloquence est à bon droit populaire, et le curé Labelle a fait de nombreux prosélytes; mais il est évident qu'à moins de renouveler ses méthodes et ses procédés, l'industrie du défèrement aura de jour en jour plus de peine à attirer les intelligences et les bras qui trouvent maintenant d'autres débouchés.

Les apôtres de la colonisation commencent à comprendre qu'il y a quelque chose à faire de ce côté:—qu'il faut d'abord créer des routes pour attirer les colons et s'efforcer de leur procurer des capitaux à meilleur marché; en revanche, ils n'admettent pas volontiers qu'on puisse subs-